Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Martinique

Liberté Égalité Fraternité

ARRÊTĒ

portant nomination des membres du jury de l'examen du certificat d'aptitude professionnelle agricole toutes spécialités pour la session d'examens 2023, pour les Régions Martinique et Guadeloupe.

Le directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt :

Vu l'article D.811-148-5 du Code rural et de la pêche maritime,

Vu le décret n°2004-1085 du 14 octobre 2004 modifié relatif à la délégation de gestion dans les services de l'État,

Vu le décret n°2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,

Vu le décret n° 2015-555 du 19 mai 2015 relatif au règlement général du certificat d'aptitude professionnelle agricole,

Vu l'arrêté du 20 novembre 2019 modifiant l'arrêté du 1er octobre 1990 fixant l'organisation des examens conduisant à la délivrance des diplômes de l'enseignement technique agricole,

Vu l'arrêté du 25 juillet 1995 fixant les modalités de mise en œuvre et de validation du contrôle en cours de formation dans les filières préparant aux diplômes délivrés par le ministre chargé de l'agriculture,

Vu l'arrêté du 10 juin 2015 portant création de la spécialité « jardinier paysagiste » du certificat d'aptitude professionnelle agricole et fixant ses conditions de délivrance,

Vu l'arrêté du 13 juillet 2016 modifiant l'arrêté du 10 juin 2015 portant création de la spécialité « métiers de l'agriculture » du certificat d'aptitude professionnelle agricole et fixant ses conditions de délivrance,

Vu l'arrêté 10 juin 2015 portant création de la spécialité « services aux personnes et vente en espaces rural » du certificat d'aptitude professionnelle agricole et fixant ses conditions de délivrance,

Vu l'arrêté 10 juin 2015 portant création de la spécialité « agricultures des régions chaudes » du certificat d'aptitude professionnelle agricole et fixant ses conditions de délivrance,

Vu l'arrêté de nomination du 07 avril 2023, de Monsieur Jean-Rémi DUPRAT, en qualité de directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Martinique ;

Vu l'avis du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire du 12 septembre 2023 d'ouverture pour l'année scolaire 2023-2024 de sessions d'examens en vue de l'attribution de divers diplômes de l'enseignement technique;

ARRÊTE

Article 1:

Les présidents du jury des examens du certificat d'aptitude professionnelle agricole pour la session 2024 sont désignés en annexe 1.

Article 2:

Les membres du jury de l'examen du certificat d'aptitude professionnelle agricole, tel que précisé en annexe 2, sont nommés pour arrêter les notes d'examen et de façon souveraine proposer l'admission, l'admission après rachat ou l'ajournement des candidats. Les membres du jury arrêtent la liste des candidats ayant satisfait aux conditions de délivrance du diplôme.

Article 3

Le directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Martinique est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui est publié sur le site internet de la DAAF Martinique.

Fait à Fort-de-France, le jeudi 30 mai 2024

Le directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la Forêt.

Jean-Rémi DUPRAT



ANNEXE 1

Désignation des présidents du jury de l'examen du certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPa) pour la session 2023-2024

Prénom Nom	Qualité du président	Établissement de rattachement
Xavier AUDEMAR	PCEA (fonctionnaire de catégorie A)	19A110 -LEGTPA de Guadeloupe
Mysiane DESNEL	Directrice adjointe d'EPLEFPA (fonctionnaire de catégorie A)	29B231 - LPA Le Robert

ANNEXE 2

Désignation des membres du jury de l'examen du certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPa) pour la session 2023-2024

Identite	activite	UAI_administrative
ARCHIMEDE maryse	Enseignant	LEGTPA Guadeloupe
DESNEL mysiane	Enseignant	LPA Le Robert
ASYC-CATTAN gaëlle	Enseignant	MFREO de Vieux Habitants
BONALAIR alexandre	Enseignant	MFREO de Vieux Habitants
GUION-FIRMIN edmonise	Enseignant	LPA Le Robert
LELUBOIS ali	Enseignant	MFREO de Morne Rouge
DEVAUX didier	Enseignant	LEGTPA Guadeloupe
ARNAUD johan	Enseignant	CFA de la Martinique
PERRAULT rachel	Enseignant	CFA Guadeloupe
COUDOUX vincent raymond	Enseignant et professionnel	LEGTPA Guadeloupe